

Chapitre VII

LE COFFRE D'HÉRACLIUS ET LA TRADITION DU « TÂBÛT » ADAMIQUE *

Les *Folia Orientalia*, vol. II, 1960 (Cracovie), organe de l'Académie Polonaise des Sciences, publient un intéressant travail du prof. M. Hamidullah, intitulé « Une ambassade du calife Abû Bakr auprès de l'empereur Héraclius, et le livre byzantin de la prédiction des destinées ». Au point de vue documentaire, il s'agit, du côté islamique, de relations officielles très précises et fort curieuses sur les entretiens publics ou privés — on pourrait dire même secrets — que Ubâda ibn as-Sâmit, Hichâm ibn al-Âs et Nuaym ibn Abd-Allâh, les ambassadeurs du Ier Calife, eurent avec l'Empereur. Les faits se situent à Byzance peu après l'accession d'Abû Bakr au Califat (632-634) et avant que la guerre contre les Byzantins ne se généralise. Pendant un entretien de nuit dans l'appartement impérial, Héraclius fit apporter un grand coffre à casiers dont il commença à sortir successivement des morceaux de soie noire sur chacun desquels se trouvait peinte une figure humaine. Il demandait chaque fois aux visiteurs s'ils reconnaissaient les personnages représentés. Comme ceux-ci répondaient au début chaque fois par la négative, l'Empereur leur précisait ensuite qu'il s'agissait ainsi des portraits d'Adam, de

* [La première partie de ce texte a été publiée, sans titre, dans la chronique des « Revues » aux *É.T.*, n° 371, mai-juin 1962.]



Noé, d'Abraham. Dans l'image qui vint ensuite, ils reconnurent le visage du Prophète Muhammad « souriant comme vivant ». Voici maintenant les termes mêmes de la version de Hichâm ibn al-Âs donnée par Al-Bayhaqî (*Dalâ'il an-Nubuwwah*) que traduit M. Hamidullah (mais dont nous adaptons un peu la forme) :

« L'Empereur nous demanda : "Le connaissez-vous ?" — Nous dîmes : "Oui, c'est Muhammad l'Envoyé de Dieu", et commençâmes à pleurer.

« À ce moment-là, Dieu m'est garant de ce que je dis, l'Empereur se mit debout, puis s'assit de nouveau, et nous dit : "Je vous adjure par Dieu, est-ce bien lui ?" — Nous répondîmes : "Mais oui, c'est lui, comme si tu le voyais lui-même !" (ou : "comme si nous le voyions vivant !", dans la version d'Abû Nuaym).

« Alors, il s'arrêta pendant un certain temps, puis déclara : "En vérité, celui-ci était le dernier casier dans l'ordre, mais je l'ai ouvert par anticipation pour vous éprouver." »

Le récit rapporte ensuite que l'Empereur montra aux ambassadeurs musulmans de la même manière les images contenues dans chacun des autres casiers, en précisant chaque fois le prophète dont il s'agissait ; furent ainsi mentionnés encore Moïse, Aaron, Loth, Isaac, Jacob, Ismaël, Joseph, David, Salomon et Jésus. (Il faut dire que les autres versions varient quelque peu en ce point.) Après cela, Héraclius referma le coffre et le renvoya. Le récit continue ainsi :

« Nous demandâmes : "D'où as-tu ces portraits, car nous savons maintenant que ce sont les figures des Prophètes — sur eux le Salut ! —, puisque nous y avons retrouvé celle de notre Prophète à nous — sur lui la Prière et le Salut !" — L'Empereur nous expliqua : "Adam avait demandé à son Seigneur de lui faire voir les prophètes parmi



ses descendants. Dieu lui produisit leurs formes sur des pièces de soie du Paradis. Ces portraits restèrent dans le Trésor d'Adam au Couchant du Soleil. Dhû-l-Qarnayn [1] les en ramena." » En confrontant les différentes versions de la fin de ce récit, il résulte que « lorsqu'arriva le temps du Prophète Daniel, celui-ci fit des copies de ces portraits et c'étaient ces copies mêmes que l'Empereur byzantin détenait. »

M. Hamidullah signalait au début, du côté byzantin, des documents historiques pouvant être rappelés ici de quelque façon ; tel par exemple la présence dans la bibliothèque de Léon le Sage d'un livre copié d'après un rouleau trouvé dans le tombeau du même Prophète Daniel, prédisant les destinées de Byzance, et contenant les noms de ceux qui y régneraient tant que cette ville existerait. L'auteur voit en somme en tout cela deux albums qui faisaient partie du trésor impérial : « Héraclius en montra un aux ambassadeurs musulmans, et Léon le Sage se sert d'un autre. » Quelques autres récits affirmant l'existence de documents plus ou moins comparables, toujours à propos de l'Islam, en Chine, en Palestine ou en Espagne visigothique, amènent M. Hamidullah à conclure à une certaine "tradition picturale" proche du genre apocalyptique. L'auteur ne précise pas ce que l'on pourrait entendre au fond par cette "tradition picturale" qui, en effet, pourrait avoir un sens différent de celui d'une simple imagerie d'artistes ou de scribes impériaux. Il ajoute aussi : « L'aspect ésotérique ne nous intéresse pas ici. » Cette mention semble admettre tout au moins en principe que, considérées dans une telle perspective de la science traditionnelle, les données en question puissent éventuellement présenter un sens plus sérieux et plus instructif. À ce propos, nous attirons l'attention, tout d'abord, sur les cas de l'empereur Héraclius lui-même. Des récits traditionnels le montrent comme un

1. L'Homme aux Deux Cornes, cf. Coran, 18, 83-98.



connaisseur en astrologie (*Kâna Hiraql ḥazzâ'an yanẓuru fî an-nujûm*, rapporte Bukhârî [2]). D'après les récits islamiques, à trois reprises, on le voit préoccupé par la question de la manifestation prophétique muhammadienne. Une première fois, par pure scrutation astrologique, avant de connaître autrement la sortie du Prophète Muhammad, il affirma qu'il venait de découvrir qu'un Roi (*Malik*) ou un Règne (*Mulk*) nouveau paraissait « chez les circoncis » et il se demandait au sujet de ceux-ci s'il s'agissait d'autres que de Juifs (Bukhârî [3]). Peu après, apprenant qu'un prophète s'était levé chez les Arabes, il s'informa s'il s'agissait de circoncis. Il consulta par écrit aussi l'un de ses amis byzantins « compétent comme lui en science » (*naẓîru-hu fî al-'ilm*), la réponse le confirma dans sa conviction. Une deuxième fois, c'est lorsqu'il reçoit le message du Prophète Muhammad lui-même, le convoquant à l'Islam, et lorsqu'il enquêta à ce propos auprès des Arabes marchands, venus de La Mekke en Syrie, choses mentionnées, par exemple, par Bukhârî au moins deux fois, dans le chapitre sur la Révélation et dans celui sur la Guerre Sainte. Son attitude apparaît en la circonstance positive quant à lui-même (un hadith du Prophète déclarera d'ailleurs, confirmé, de ce fait, l'Empire byzantin, et par contre l'Empire perse condamné à la destruction, du fait de la réponse hostile faite par Chosroes Parwiz à un message prophétique analogue), mais celle des chefs de l'Église aurait été telle qu'il ne pût donner aucun cours à sa bonne disposition. Il est cependant évident qu'il n'avait pas une conviction formelle, car son comportement dans la troisième circonstance, celle des ambassadeurs d'Abû Bakr, le montre encore à la recherche d'une certitude.

L'inquiétude et l'émotion manifestées alors par l'Empereur pourraient s'expliquer assez bien par le sentiment

---

2. *Ṣaḥîḥ*, I, 1.
3. *Ibidem*.



de responsabilité tant personnelle que fonctionnelle devant des faits et dans des moments historiques déterminants pour les destins traditionnels du monde. Sa réponse à Abû Bakr, tout en étant dilatoire, reste polie, quoique l'histoire byzantine et chrétienne n'ait gardé, semble-t-il, aucun souvenir de contacts de ce genre. Son attitude personnelle différente, en toutes ces circonstances, des réactions officielles et ecclésiastiques pourrait même s'expliquer au fond, et dans une certaine mesure tout au moins, par le fait que la tradition "impériale" en Occident apparaît comme ayant une origine et une position indépendantes de la tradition "sacerdotale chrétienne", tout en pouvant, et finalement même tout en devant se conjoindre de façon intime avec celle-ci dans l'organisation traditionnelle de l'Occident. (L'Empereur byzantin devint même l' "Évêque du Dehors".) Les mentions que fait Héraclius d'un "trésor" transmis « par succession impériale continue » (rapporte Ad-Dînawârî), depuis Dhû-l-Qarnayn (auquel il est certain que le cas d'Alexandre le Grand ne fait que correspondre dans une certaine mesure à un certain moment historique), atteste bien cette continuité de la fonction impériale malgré les changements des formes traditionnelles "religieuses" dans la sphère où s'exerçait l'autorité des souverains temporels de l'Occident (celui-ci pris dans son ensemble et par rapport à l'ordre traditionnel total du monde). Il est d'ailleurs significatif, sous ce même rapport, que, lors de la première enquête, sur données astrologiques, Héraclius s'inquiète de l'avènement d'un nouveau Roi ou Royaume plutôt que de celui d'un nouveau Prophète.

Quant à la question de savoir ce qu'étaient exactement en elles-mêmes ces images des Prophètes, il n'est certainement pas facile de dire quelque chose de sûr, mais le fait qu'elles étaient gardées secrètes et conservées d'une façon toute particulière et dans des casiers à part fait penser qu'il s'agissait d'un "trésor" astrologique plutôt que d'une sorte





d'album. (L'existence par ailleurs d'un livre sur les destinées de Byzance dans la bibliothèque impériale pourrait être d'un ordre quelque peu différent, plus "extérieur" en tout cas, quelles qu'en aient été les sources premières.) Il n'est pas impossible que les images prophétiques en question aient eu aussi quelque vertu talismanique, quoiqu'elles ne fussent que des "copies" d'originaux restés dans un dépôt plus mystérieux. Il est intéressant de retenir, en tout cas, qu'il s'agirait, à l'origine de tout cela, d'un dépôt proprement occidental, de cet Extrême-Occident que Dhû-l-Qarnayn avait effectivement atteint (alors qu'Alexandre le Grand n'avait pas eu à faire une telle expédition). Dans cette perspective, la version d'Al-Bayhaqî, que traduit M. Hamidullah, porte le détail que la figure d'Adam était de couleur rouge, et cela aussi suggère un rapport avec le prototype adamique de la race rouge dont la position cardinale est à l'Occident. Une des données de la tradition islamique quant à la création d'Adam s'applique plus spécialement à la race rouge.

Telles sont les réflexions que nous pouvons ajouter à celles que M. Hamidullah a faites lui-même au sujet des données rapportées par le document le plus important de son article.

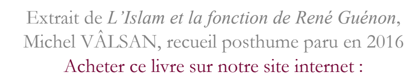
*

* *

*Nous revenons sur la question de l'énigmatique coffre de l'empereur Héraclius, contenant les images des prophètes depuis Adam jusqu'à Muhammad. On se rappelle que ce dépôt de tradition impériale, qui fut montré pendant une rencontre de nuit à Constantinople aux trois

* [Ce texte a été publié comme article, portant le titre de notre chapitre, dans *É.T.*, n° 374, nov.-déc. 1962, et n° 375, janv.-fév. 1963.]





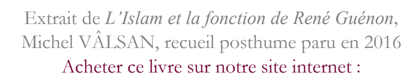
Compagnons du Prophète envoyés en ambassade par le premier Calife, Abû Bakr as-Siddîq, était dit remonter, dans sa forme du moment, au Prophète Daniel, auteur de ces exemplaires qui, tout en étant ainsi "prophétiques", ne constituaient cependant que des "copies" : les originaux, qui étaient d'origine proprement "divine" — car c'est Dieu même qui "les avait confiés à Adam" — faisaient partie du fameux "Trésor d'Adam" (*Khizânah Adam*), que Dhû-l-Qarnayn avait rapporté de son expédition au Couchant du Soleil.

Un tel contenant, à cause d'un tel contenu, n'est pas sans rappeler — certes de loin —, le thème symbolique de l'Arche d'Alliance des Fils d'Israël. Mais ce sont encore des données islamiques qui permettront de voir ce rapport qui, d'ailleurs, semble avoir échappé jusqu'ici à l'attention des historiens ; et en retour, on pourra mieux se rendre compte de la nature du dépôt d'Héraclius.

Comme on le sait, l'Arche d'Alliance était elle-même un coffre, fait sur un ordre divin très précis et plein de détails, dans le cadre du plan du Tabernacle. Elle contenait tout d'abord les deux Tables de la Loi ou du Témoignage qu'y déposa Moïse [4], à quoi furent ajoutées ensuite l'Urne d'or contenant la manne et la Verge d'Aaron qui avait fleuri [5] ; on a dit quelquefois la même chose pour le Deutéronome lui-même qui au début avait été déposé seulement à côté de l'Arche [6]. Du côté islamique, il est question de l'Arche une seule fois dans le Coran, dans un passage de la sourate de la Génisse, qui, malgré des différences spécifiques, évoque l'histoire de Saül (en arabe : *Ṭâlût*) : ﴾ Leur prophète (= Samuel) leur dit : Le signe de sa royauté (celle de *Tâlût*) (sur vous) sera le fait que le *Tâbût* (= l'Arche) viendra chez vous : dans celui-ci (se trouve)

4. Cf. Exode, 40, 20 ; Deutéronome, 10, 5.
5. Cf. Hébreux, 9, 4.
6. Cf. Deut. 31, 24-26.





une *Sakînah* (= Shekina, Présence, Grande Paix) de votre Seigneur et un Reste (*Baqiyyah*) de ce qu'avaient laissé la famille de Moïse et la famille d'Aaron : les Anges le portent. En ceci il y a un signe pour vous, si vous êtes des croyants ﴿ [7]. Les commentaires ordinaires de ce passage, tout en coïncidant quelques fois avec les données judaïques, assignent cependant à cette "Arche" (en hébreu *Arôn*), plus exactement à ce *Tâbût* — car il y a ici une significative question de terminologie sacrée, sur laquelle nous reviendrons plus loin — une origine bien antérieure à Moïse. C'est là un point fort étrange, car on se trouve loin du récit biblique relatif à la construction de l'Arche d'Alliance au temps de Moïse, et nous n'avons jamais vu que l'on ait fait état de cette différence et qu'on en ait rendu compte.

Cette tradition, courante dans les commentaires coraniques du verset en question [8] et dans les chroniques religieuses, dit que Dieu avait fait descendre du Paradis pour Adam un coffre (*tâbût*) dans lequel se trouvaient les images des prophètes d'entre les descendants d'Adam jusqu'à Muhammad, le Sceau de la Prophétie [9], et qu'après la mort d'Adam, ce dépôt fut en possession de Seth après lequel il passa par voie d'héritage prophétique jusqu'à Abraham et Ismaël et ensuite aux prophètes d'Israël, dont Moïse représente certes un point marquant, mais dans une lignée ininterrompue.

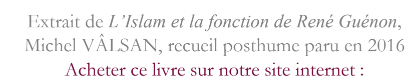
Voici maintenant les passages essentiels d'une version plus longue et plus riche en détails de cette tradition du

7. Coran, 2, 248.

8. Cf. Les Commentaires d'Al-Baghâwî (m. 516/1122), d'Ar-Râzi (m. 606/1209), d'Al-Baydâwî (m. environ 691/1292) et d'Al-Khâzin (m. 791/1340).

9. At-Tabarî (m. 310/922), *Tafsîr*, au verset 248 de la sourate de la Génisse, rapporte une tradition d'Ibn Abbas disant qu'Adam est descendu du Paradis avec ce *Tâbût* et avec le *Rukn* (l'"Angle" ou le "Fondement" devenu et appelé plus tard la Pierre Noire de la Kaaba).





tâbût, telle qu'elle est rapportée par Ath-Tha'labî (m. 427/1035) [10] :

« Les commentateurs coraniques (*ahl at-tafsîr*) et les historiens traditionnels (*ahl al-akhbâr*) rapportent qu'Allah — qu'Il soit exalté ! — a fait descendre du Paradis un *Tâbût* pour Adam — sur lui le Salut divin ! — lorsqu'il envoya celui-ci sur la terre. Ce coffre contenait les images des prophètes d'entre les descendants d'Adam, et avait des casiers (*buyût*) au nombre des "envoyés" d'entre les prophètes [11] ; le dernier casier était celui de Muhammad — sur lui la Prière et le Salut divins ! — et était fait en hyacinthe rouge [12]…

« Le *tâbût* était de trois coudées sur deux, fait en bois de *shamshâdh* (buis) revêtu d'or. Il resta chez Adam — sur lui le Salut divin ! — jusqu'à sa mort, ensuite chez Seth, après lequel il fut transmis toujours par héritage dans la descendance d'Adam jusqu'à ce qu'il parvînt à Abraham. À la mort de ce patriarche, le dépôt passa chez Ismaël qui

---

10. *Qiṣaṣ al-Anbiyâ'* (*Histoire des Prophètes*). Éd. Al-Halabi, Le Caire, 1937, p. 224-226.

11. Selon le hadith du Prophète, le nombre total des Prophètes (*Anbiyâ'*) est de 124 000 dont 313 sont des Envoyés (*Rusul*).

12. Signalons au passage que ce détail est tout à fait concordant avec les données que l'on a par ailleurs sur la symbolique des Gemmes en Islam. Chez Muhy-d-Din Ibn Arabî par exemple (dans ses « Prières sur le Prophète »), Sayyidunâ Muhammad est désigné comme étant la Perle Blanche (*ad-Durrah al-Bayḍâ'*) — symbole de l'Intellect Premier — qui descend sur l'Hyacinthe Rouge (*al-Yâqûtah al-Ḥamrâ'*) — celle-ci étant l'Âme Universelle en tant qu'engagée par la relation individuelle ; autrement dit l'Hyacinthe Rouge désigne l'âme individuelle elle-même considérée uniquement comme individualisation de l'Âme Universelle. Cette dernière conçue à l'état transcendant de principe universel est représentée dans la même symbolique par l'Émeraude Verte (*az-Zumurrudah al-Khaḍrâ'*). Nous ferons remarquer, aussi, à l'occasion, que la notion de "Chatons de Bague" (*fuṣûṣ* sing. *faṣṣ*) telle qu'elle est illustrée par les *Fuṣûṣ al-Ḥikam*, "Les Chatons des Sagesses" (ou des Formes de Sagesse), d'Ibn Arabî n'est au fond qu'un cas particulier d'application du même symbolisme des gemmes, combiné en outre avec celui des "sceaux".

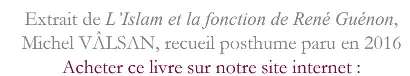


était l'aîné de ses fils (et avait rang prophétique, plus exactement de *rasûl*, "envoyé divin") et à la mort de celui-ci, il se trouva chez son fils Cédar (en arabe *Qaydâr*). » — Ici se place un long épisode que nous devons concentrer : les descendants d'Isaac réclamèrent le *tâbût* en disant qu'il ne pouvait être hérité que par un prophète, ce que n'était pas Cédar. Celui-ci, qui au début n'avait pas consenti, voulut un jour ouvrir le coffre, mais n'y parvint pas. Il entendit une voix céleste lui dire : « C'est un héritage prophétique et il ne peut être ouvert que par un prophète. Rends-le à ton cousin Jacob, l'Israël d'Allah ! » C'est ce que Cédar fit aussitôt ; Jacob lui fit alors en échange l'Annonce (*Bishârah*) de la manifestation muhammadienne, à la fin des temps, par une pure lignée arabe. — « Le *tâbût* parvint plus tard à Moïse qui y déposa la Thora et des objets à lui (*at-Tawrâh wa matâ'an min matâ'i-hi*) et resta chez lui jusqu'à sa mort ; ensuite il passa dans la possession des prophètes des Bânû Israël jusqu'au temps de Samuel. Entre temps, son contenu avait atteint l'état (*takâmala amr at-Tâbût*) dont parle Allah dans son Livre [13]. »

Ce contenu, le Coran l'indique, comme on l'a vu plus haut, très succinctement ; ﴾ une *Sakînah* de votre Seigneur et un Reste (*Baqiyyah*) de ce qu'avaient laissé la famille de Moïse et la famille d'Aaron ﴿ [14]. Il n'est pas question là-dedans, tout au moins explicitement, des "images des Prophètes", ce dépôt primordial dont parlent les légendes arabes évoquées par les commentateurs à propos de la mention du *tâbût*. La seule chose s'y trouvant qui pourrait être envisagée comme antérieure à Moïse même est cette *Sakînah* du Seigneur des Fils d'Israël. Mais comme le problème qui se pose à cet égard est assez spécial et complexe, nous l'examinerons un peu plus tard. Pour le moment, nous rapporterons ce que l'on dit encore de la *Baqiyyah*,

13. Cf. note suivante.
14. Coran, 2, 248.





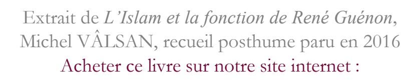
ce Reste de l'héritage amramite [15]. Ath-Tha'labî, dont nous suivons la relation, dit : « Les commentateurs disent que dans le coffre se trouvaient : le Bâton (*'Aṣâ*) de Moïse, les fragments (restés) des (premières) Tables (cassées) (*ruḍâḍ al-Alwâḥ*) — car lorsque Moïse (en colère) jeta les Tables celles-ci se cassèrent et une part en fut de ce fait "enlevée" (retirée) [16] ; alors il recueillit ce qu'il en restait et le mit dans l'Arche ; s'y trouvaient également deux (nouvelles) tables de la Tora (*Lawḥân min at-Tawrâh*), une Urne avec de la Manne (*Qafîz min al-Mann*) qui descendait pour les Fils d'Israël dans le Désert, les deux Sandales (*Na'lân*) de Moïse, ainsi que la Tiare (*'Amâmah*) et la Verge (*'Aṣâ*) d'Aaron [17].

« Quand les Fils d'Israël étaient en divergence sur quelque chose, ce *tâbût* émettait un oracle (*takallama*) et tranchait entre eux (*ḥakama bayna-hum*), et, quand ils étaient au combat contre l'ennemi, ils le mettaient devant l'armée et obtenaient la victoire. Mais quand ils tombèrent dans la désobéissance et se corrompirent, Allah les assujettit aux Amalécites (= Philistins) qui eurent la victoire sur eux et leur enlevèrent le coffre sacré ». — Le récit fait ensuite le résumé des événements survenus au temps de Samuel et Saül et explique la "venue du *Tâbût*" chez les Israélites comme un signe de la royauté de Saül. À l'occasion, selon divers hadiths des Compagnons, il est rapporté que Dieu avait préposé quatre Anges pour conduire l'Arche qui, de façon ordinairement visible, était portée par deux jeunes vaches [18], et Ibn Abbas précise : « Les Anges portaient le *Tâbût* entre le ciel et la terre, et les hommes, ayant

---

15. [De Amram, père de Moïse et Aaron (en arabe *'Imrân*).]
16. Une tradition d'Ibn Abbâs reproduite par At-Tabarî et Ath-Tha'labî (*ibid.*, p. 176-177) précise qu'il n'en resta de cette première forme des Tables que le sixième.
17. Ismaîl Haqqi (*Rûḥ al-Bayân*) ajoute la Bague à sceau de Salomon (*Khâtam Sulaymân*).
18. Cf. 1er Livre de Samuel, chap. VI.





vu qu'il fut déposé dans la maison de Saül, reconnurent la royauté de celui-ci » [19] ; cette dernière exégèse, si elle était à prendre au sens direct, dépasserait le texte coranique et ne trouverait aucun point d'appui dans les textes bibliques. Les paroles d'Ibn Abbas expriment un côté plus subtil et proprement intuitif des événements : Saül représente le "moment" de ce rétablissement de l'ordre et son "support" spécifique, mais il n'est pas nécessairement l'agent extérieur du retour de l'Arche, ni même l'hôte extérieur de celle-ci. Chose curieuse, dans la Bible, l'histoire de Saül n'a apparemment qu'un rapport épisodique avec celle de l'Arche [20] ; mais les données islamiques confirment ce rapport et le soulignent, alors que du côté judéo-chrétien on considère que la mention de l'Arche même dans le passage respectif n'est pas sûre, et on la remplace plutôt par la mention de l'éphod sacerdotal qui avait également une fonction oraculaire.

Le document que nous venons de citer n'a évidemment pas la rigueur d'un hadith prophétique et on ne saurait l'utiliser sans une certaine réserve ; ainsi surtout quand il s'agit du contenu du *Tâbût*, les objets énumérés sont recueillis par le narrateur d'après des relations distinctes que nous connaissons par ailleurs comme venant de nombreux traditionnistes qui chacun, en mentionnant un ou deux de ces objets, répondait ainsi cependant à la question globale : en quoi consistait la *Baqiyyah*, le ﴾ Reste de ce qu'avait laissé la famille de Moïse et celle d'Aaron ﴿ dont faisait mention le verset du Coran, 2, 248. Toutefois certaines choses peuvent être comptées comme des données fermes, et il nous revient seulement la charge de les mieux situer et interpréter.

---

19. On peut remarquer que l'Arche apparaît ainsi nettement comme une forme sensible de la *Merkaba* (le Trône divin) soutenue par les quatre Anges figurés dans la vision d'Ézéchiel.

20. 1er Samuel, chap. XIV, 18.



Ainsi, l'existence d'un *Tâbût* antérieur à Moïse et qui se confondrait finalement avec l'Arche d'Alliance n'est pas à prendre dans un sens qui implique une identité de forme sensible ; il suffit d'en retenir l'idée d'un dépôt primordial, permanent en principe, constitué par une réalité transcendante et opérative au sens le plus général, mais proprement "divine", condensée ou attachée à un support sensible, idée qu'illustre par ailleurs la tradition du Graal ; ce qui n'exclut toutefois pas des modifications de contenu et de forme de ce dépôt selon les changements des conditions du cyclique traditionnel. Cette tradition islamique correspond au fond à certaines données que l'on trouve dans ce qu'on appelle les apocryphes chrétiens. Il est question souvent dans de tels écrits d'un "Trésor d'Adam" et d'une "Caverne des Trésors" [21].

En tout cas, à une telle acception des choses invite déjà le fait même que les descriptions que l'on donne des deux "coffres" présentent des différences notables qui peuvent les faire ainsi relever de symbolismes différents. Celui d'Adam était en ce bois de *shamshâdh* (traduit "buis") provenant nécessairement du Paradis, et constituait une œuvre directement "divine" comme son contenu, alors que celui de Moïse, fait par les constructeurs israélites, était en bois de *sétim* (ce qu'on traduit quelquefois par "acacia"). Les deux étaient "dorés" (les détails à ce sujet manquent toutefois totalement pour le *tâbût* d'Adam alors qu'ils sont très nombreux pour l'Arche d'Alliance), mais

21. Notamment, Adam, après sa sortie du Paradis, aurait imploré le Seigneur de lui donner quelque objet venant du Paradis et c'est ainsi qu'il reçut l'"or", l'"encens" et la "myrrhe", où l'on reconnaît les offrandes des Roi-Mages et donc les attributs du Ternaire de fonctions ésotériques du Centre Suprême. D'ailleurs dans son "Testament", Adam demanda à Seth et à ses descendants d'embaumer son corps avec de la "myrrhe" et de l'"encens" et de l'enfermer dans une "arche" qu'ils devaient déposer au point central du monde (pour ce qui est de l'attribut de l'"or", on aura remarqué que les traditions islamiques parlent d'un *Tâbût* "recouvert d'or".) (Voir *Dictionnaire des Apocryphes*, III).



leurs dimensions diffèrent : le premier est de "trois coudées sur deux" (*thalâthah adhru' fî dhirâ'ayn*), — et il n'y a pas de variation sur ce point dans les diverses formes de cette tradition arabe, — le deuxième est de deux coudées et demie en longueur et d'une coudée et demie en largeur ainsi qu'en hauteur [22].

De plus, les noms mêmes que porte l'Arche dans les deux traditions judaïque et islamique sont étymologiquement différents, ce qui ne peut être sans signification, ni rester ici sans conséquence, alors que l'on a de chaque côté des textes sacrés sémitiques qui emploient normalement les mêmes racines pour les mêmes thèmes de l'histoire sacrée évoquée. En hébreu, et cela dans les textes bibliques qui la mentionnent, l'Arche de l'Alliance ou du Témoignage construite du temps de Moïse est désignée par le terme *ârôn* dont la racine existe aussi en arabe avec le sens de "cachette", "repaire". Dans le Coran où elle n'est mentionnée comme telle qu'une seule fois, dans le verset déjà cité plus haut, elle est désignée par le terme (articulé) *at-Tâbût* au sujet duquel plusieurs dérivations étymologiques sont possibles. Selon l'opinion qui a prévalu chez les commentateurs, il vient de la racine *Tâba* (lettres : *tâ'-wâw-bâ'*) qui exprime l'idée de "retour" (d'où celles de "repentir" et "réconciliation") que l'on justifie ici de différentes façons, mais qui pourraient être plutôt en rapport avec l'idée d'un certain retour de grâce divine envers Israël ; le retour de l'Arche se trouverait impliqué en quelque sorte dans le nom même sous lequel le Coran désigne celle-ci dans la circonstance exceptionnelle dont il s'agit ; en tout cas, au point de vue verbal, ce "retour" n'est pas exprimé autrement dans le texte ; le verbe employé, *an ya'tiya-kum*, donne : « que le *Tâbût* vienne chez vous » et non : « qu'il revienne chez vous ». On pourrait même dire qu'une telle appellation ne peut convenir pour l'Arche d'Alliance qu'en

22. Exode, 25, 10.



tant qu'elle opère un retour après une disparition ou un éloignement, ce qui était effectivement le cas dans l'histoire de Samuel et de Saül, et, comme le verbe employé n'énonce que l'idée de simple "venue", l'explication pourrait se trouver dans un changement intervenu soit quant à l'identité exacte de l'objet sacré soit quant à celle des destinataires ; sans insister autrement, les deux explications nous semblent possibles concurremment : si par exemple ce qui "revenait" ainsi n'était plus l'intégralité du dépôt parti, le "retour" n'en était pas un en toute rigueur, et on peut même penser à quelque "adaptation" de ce dépôt à des circonstances traditionnelles nouvelles ; en tout cas le texte coranique laisse possible une acception de ce genre, au moins parce qu'il est question d'un "reste de ce qu'ont laissé la famille de Moïse et la famille d'Aaron", nuance partitive à laquelle les commentateurs et les traducteurs ne prêtent guère attention. D'autre part, si ceux auxquels est destiné l'objet sacré n'ont plus la même qualité que les détenteurs antérieurs, là non plus on ne peut parler d'un "retour" exact : or, effectivement, le retour de l'Arche se produit au moment où l'on introduit la Royauté en Israël et après une prévarication du sacerdoce (à quoi fut due d'ailleurs la perte de l'Arche) [23]. Nous pensons même que les deux explications que nous avons envisagées sont compatibles et solidaires, car elles ne sont que les deux aspects du changement constitutif traditionnel intervenu alors.

---

23. N'est-il pas significatif à cet égard que Samuel déclare, s'adressant au peuple après l'institution de Saül comme roi et lors de son propre retrait de la judicature : « Vous m'avez dit : "Non ! Un roi doit régner sur nous !" Alors que Jéhovah, votre Dieu, c'est Lui votre Roi ; voici maintenant le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé ! Jéhovah a établi un roi sur vous ». Plus loin dans le même discours, il leur impute encore la faute d'avoir fait cette demande : « Vous verrez combien est grand au regard de Jéhovah le mal que vous avez commis en demandant pour vous un roi ». (1er Samuel, XII, 12-17).



*

* *

* En tout état de cause, si en restant dans les dérivations arabes l'on retient celle de la racine *tâ'-wâw-bâ'*, illustrée en outre dans le lexique sacré par la notion de *tawbah* = "conversion", "repentir", et plus spécialement du côté divin, "retour de grâce", "réconciliation", ainsi que par le Nom divin *at-Tawwâb* = "Celui qui aime revenir et pardonner", le "Réconciliant", il est certain que le *Tâbût*, comme nom de l'Arche des Israélites, désigne celle-ci plus particulièrement dans son acte de "retour de grâce", et même de "venue à la rescousse", ce qui d'ailleurs s'accorderait avec les événements qui accompagnèrent la réforme traditionnelle intervenue au temps de Saül et de David [24].

Mais la relation spéciale du *Tâbût* avec la fonction guerrière en Israël serait maintenue, et même soulignée, si l'on pensait à la dérivation d'une racine voisine, dont les éléments constitutifs sont les mêmes, seulement disposés en ordre différent, celle de *tabâ* (lettres *tâ'-bâ'-wâw*) qui

---

* [Publié dans *É.T.*, n° 375, janv.-fév. 1963.]

24. Les commentateurs coraniques qui retiennent en somme tous, finalement, cette dérivation étymologique ne s'occupent du reste que de la seule explication du terme en tant que nom commun pratiqué dans la langue ordinaire, ce qui laisse ce point dans une abstraction éloignée de toute référence historique ou symbolique. Voici, par exemple, ce que dit à ce propos Fakhr-d-Dîn ar-Râzî (m. 606/1209) dans son grand *Tasfîr* (*in loco*) où, tout en exprimant l'opinion reçue, il ne fait que reprendre les termes employés par Az-Zamakhcharî (in. 538/1144) dans son *Kashshâf* :
« Le mot *tâbût* dérive de *tawb* qui signifie "retour" (*rujû'*), car il désigne un récipient (*ẓarf*) dans lequel on met les choses et on les garde en dépôt ; ce qui en est retiré ne manque pas d'y être "redéposé" (*yurja'u*) et son détenteur "revient" (*yarji'u*) à ce récipient, quand il a besoin de ce qu'il y a déposé ».
Une interprétation un peu plus circonstanciée est donnée par Al-Qâchânî, et nous aurons l'occasion de la reproduire plus loin dans son contexte interprétatif, mais cela reste encore d'un ordre assez général.



signifie "attaquer", "faire incursion en territoire étranger" [25], et on se rappellera à ce propos le rôle d'avant-garde de l'Arche dans les combats [26].

Ces références à des racines arabes pourraient sembler parfaitement inutiles, si l'on pensait que le terme en question s'explique suffisamment par un emprunt à l'hébreu *tébah* ou au judéo-araméen *tebuta* qui remontent d'ailleurs eux-mêmes, ainsi que l'éthiopien *tabôt* qui évoquera un point particulièrement important pour l'objet de notre article, à l'égyptien *tebt*, et ceci d'autant plus que la signification de tous ces termes est en somme la même que celle du *tâbût* arabe : "coffre", "arche" et "cercueil".

Nous ne négligeons pas cette parenté et nous y reviendrons plus loin dans un ordre d'idées très proche, mais la vérité est que la présence d'un terme et sa forme même, dans le texte du Coran, ne peuvent s'expliquer réellement que par des raisons propres à la langue sainte et à la révélation dont celle-ci est l'instrument. Tout terme qui s'y trouve a une fonction "arabe" et "coranique", car pour y figurer il doit correspondre intimement sous tous les rapports aux conditions d'ensemble de l'arabe sacré et au contexte de la hiérophonie [27] ce qui n'empêche cependant pas qu'il y ait souvent une pluralité de "lectures" (*qirâ'ât*) ou de transcriptions traditionnelles d'un même mot ou d'un même verset. Ainsi un mot du Coran qui historiquement pourrait être considéré comme ayant une origine "étrangère" — qu'il s'agisse d'un terme sémitique ou non — doit être entendu, compris et traité comme "arabe" et,

---

25. Sans nous attarder ici à des questions linguistiques trop spéciales, nous dirons seulement que la formation de *Tâbût* à partir de *tabâ* serait à envisager de la même façon que celle d'un mot comme *Tâghût* à partir de *taghâ*.

26. Elle porte, entre autres noms, celui d'"Arche de Jéhovah des Armées" (cf. I Samuel, 4, 4).

27. [Le mot initial était « hiérophanie » dans les *É.T.*]

de ce fait, nécessairement rapporté à un groupement littéral arabe qui jouera pour lui le rôle d'étymon.

Cependant, le nom *tâbût* a en soi une valeur plus générale, et ce que nous venons de dire quant à son sens radical ne le limite pas à la seule désignation de l'Arche d'Alliance. Dans le Coran même, ce terme revient une deuxième fois pour désigner un autre objet, bien différent, à première vue tout au moins, mais non moins célèbre, le "panier d'osier" ou le coffre de papyrus enduit d'asphalte et de poix dans lequel Moïse nourrisson fut lancé sur le Nil. En outre, une coïncidence lexicale est à remarquer cette fois-ci : le texte hébreu de l'Exode (2, 3) désigne, de son côté, cette corbeille de Moïse par le mot *tébah* auquel s'apparente visiblement, comme nous le disions, le terme arabe, et d'ailleurs celui-ci, c'est le moment de le signaler aussi, connaît une deuxième forme de "lecture" coranique, selon la langue des *Anṣâr* (de Médine), *tâbûh*, avec un *hâ'* comme lettre finale au lieu d'un *tâ'*, ce qui soulignera cet apparentement [28]. Maintenant, voici le passage respectif, dans la sourate *Ṭâ'-Hâ'*, où Allah parlant à Moïse, lorsqu'il envoie celui-ci vers le Pharaon, lui rappelle le fait : ﴿ Mais Nous t'avions fait grâce une autre fois. C'était lorsque Nous avons révélé à ta mère ce qu'on révèle, (à savoir) : Glisse-le dans le *Tâbût* et glisse-le dans le Flot (*al-Yamm*), afin que le Flot le rejette sur le rivage d'où le prendra un ennemi à Moi, ennemi aussi à lui. Et Je jetai alors sur toi (une vertu) d'amour de Ma part, (tout ceci) afin que tu sois formé sous Mon œil. Alors ta sœur vint pour dire : « Vous indiquerais-je qui pourrait s'en charger ? » Et c'est ainsi que Nous te ramenâmes à ta mère (*fa-raja'Nâ-ka ilā ummi-*

---

28. Le *hâ'* de *tâbûh* doit être considéré comme une simple désinence, et non pas comme un élément radical, tout comme le *tâ'* final de *tâbût* ; ce dernier serait analogue à un *tâ'* "lié" (*marbûtah*) qui s'écrit comme un *hâ'* final surmonté seulement de deux points et qui se prononce effectivement comme un *hâ'* lorsqu'on fait l'arrêt sur lui. Du reste l'hébreu *Tébah*, lui aussi, se lit à l'état "construit" *Tébath* (avec un *tau* final).



ka) pour que son œil en soit rafraîchi et pour qu'elle ne soit pas affligée, etc. ﴿ [29]. Or, comme on le voit, le rôle de cet autre *tâbût* est également d'assurer un "retour", le retour de l'enfant menacé de mort comme tous les nouveau-nés mâles des Israélites, auprès de sa mère, et ce retour est effectué selon un plan divin qui incluait la construction même de la nacelle salutaire et qui avait été donné par une "révélation" (*waḥy*), tout comme devait être donné plus tard l'ordre de construction de l'Arche de l'Alliance dans la révélation sinaïtique. De plus, ce "retour" a lieu à la cour du Pharaon où devait se faire l'éducation sacrée du futur Révélateur divin [30], et le détail des événements montre qu'il y avait en tout cela, par un moyen détourné, une sorte de "rentrée en grâce" de l'élite d'Israël auprès du Pharaon en même temps qu'un essai de "réconciliation" de celui-ci avec Dieu [31]. Ce sont ces aspects positifs qui

---

29. Coran, 20, 37-40. — Dans ce passage où le terme *'ayn* = "œil", qui signifie en outre "source", "personne", "être", "essence", apparait deux fois, l'expression *'alā 'ayn-î* = "sous Mon œil" pourrait être rendue initiatiquement par "selon Mon Être" et cette acception sera éclairée par ce que nous disons dans la note suivante ; dans le cas de la mère de Moïse où le mot *'ayn* revient, on peut traduire de même par "pour que son être soit confirmé".

30. L'Égypte avait détenu aux temps patriarcaux le rôle de centre spirituel et d'"école prophétique" pour les traditions environnantes. Le séjour des Fils d'Israël en Égypte était normalement d'ailleurs une condition d'obédience traditionnelle et d'apprentissage spirituel. Ce sont les abus ravageurs du Pharaon de Moïse d'un côté, une certaine maturité spirituelle des Israélites d'un autre, qui déterminèrent la rupture dont fut chargé Moïse. Mais le cas de ce Pharaon même est tout autre que celui d'un simple souverain tyrannique, car initiatiquement, selon Ibn Arabî, il était un des *Afrâd* ; seulement il constituait un cas de *fard* monstrueusement retourné sur son moi individuel.

31. Est significatif sous ce rapport le point suivant. Selon le Coran, 28, 9, où l'histoire de Moïse nouveau-né est reprise sous une forme nouvelle (mais le *Tâbût* n'y est plus mentionné), la femme du Pharaon s'exclame au sujet du nourrisson recueilli, en s'adressant à son mari : « Puisse-t-il être une fraîcheur d'œil pour moi et pour toi ! (Ne le tuez pas, peut-être nous sera-t-il de profit, etc.) » Or un hadith du Prophète nous instruit en plus que le Pharaon répondit alors à son épouse : « Qu'il le soit pour toi, mais moi je n'en ai pas besoin ! » Et à ce propos le Prophète ajouta : ﴾ Par Celui par Lequel on jure, si le Pharaon avait exprimé alors le vœu que Moïse fût fraîcheur d'œil pour



passent avant tout selon le plan divin ; l'aspect d'inimitié ne viendra que lorsque tous les autres moyens auront été épuisés sans avoir atteint le résultat voulu ; le long débat de Moïse avec le Pharaon fut d'abord un essai de "réconciliation" divine [32].

Il y a donc certaines analogies fonctionnelles entre les deux *tâbût* mentionnés dans le Coran et cela montre que le sens "radical" arabe s'impose, malgré les différences d'objet et de circonstance. Or les deux cas d'emploi coranique de ce terme concernent uniquement l'histoire des Israélites et, même, plus particulièrement, la tradition moïsiaque : le premier dans l'ordre chronologique des deux *tâbût* porte le nouveau-né d'Israël qui, en considérant les choses dans leur réalité profonde, est une manifestation nouvelle du Verbe primordial et permanent, le deuxième porte son "héritage" dans tous les sens de ce mot, y compris les Tables de la Loi, œuvre par excellence du Verbe divin. Dans les deux cas, il s'agit d'ailleurs non pas d'une simple question de tradition symbolique et doctrinale, mais d'un "dépôt" sacro-saint réel, à vertu oraculaire et opérative divine, constituant le principe et le centre d'une tradition dans toute sa réalité spirituelle et institutionnelle. Cette tradition est d'ailleurs ici la même, mais dans deux moments assez éloignés entre eux, et dans deux phases distinctes de son développement, séparées par une histoire sainte, riche d'événements. Les deux *tâbût* sont eux aussi en réalité un seul, et ceci non pas en tant que pur thème symbolique ou en tant que réalité idéale, mais bien en tant que "véhicule divin" dont la nature, pour être d'un ordre

---

lui comme pour sa femme, Allah lui aurait accordé par Moïse la bonne direction, comme il l'accorda à sa femme ﴿. — Nous rappelons ici que l'épouse du Pharaon de Moïse, nommé Asiya, est selon le hadith une des "femmes parfaites" (cf. Coran, 66, 11).

32. Il est même très frappant de constater que le mandat confié à Moïse et Aaron précisait qu'ils devaient adresser au début au Pharaon ﴾ une parole douce, car peut-être ainsi il sera amené à réfléchir et ressentira la crainte ﴿ (Coran, 20, 44).



plus subtil, n'en est pas moins réelle, et même plus réelle que celle des formes qu'il peut revêtir selon les conditions traditionnelles variables. L'Arche de l'Alliance n'est, disions-nous précédemment, qu'une forme de manifestation terrestre de la *Merkaba* céleste, le Char divin, ou le Véhicule de la Présence divine. Mais cela n'est que l'aspect des choses considérées selon l'ordre vertical et dans un sens intemporel ; or il y a un autre aspect selon l'ordre horizontal et dans le sens du déroulement cyclique, et sous ce rapport l'Arche de l'Alliance n'est qu'une modification spéciale d'un "support" primordial de forme plus générale, modification propre à une certaine lignée traditionnelle et caractéristique d'une de ses phases historiques. Il en est de même, du reste, du *tâbût* d'osier ou de papyrus à l'apparition duquel préside un *waḥy* (révélation) qui implique la "présence divine", et qui est loin de constituer un objet matériel ordinaire [33]. Lorsque la mère de Moïse introduit son nourrisson dans le *tâbût*, elle le confie certes à

33. Il est utile de noter ici que des traditions islamiques attribuent la confection du coffre en papyrus au personnage anonyme dont parle le Coran, 28, 20, et qu'on désigne comme "le croyant d'entre les gens du Pharaon". D'après de telles données qui empruntent peut-être ailleurs, ce personnage s'appelle Hazqîl, ce qui en arabe est identique au nom du Prophète Ézéchiel avec lequel cependant cet Égyptien ne peut pas être confondu et ne l'est d'ailleurs nullement. Seulement, comme ce nom signifie en hébreu "force de Dieu", il est vraisemblable qu'il y ait en cela une allusion à l'intervention divine dans l'œuvre artisanale par laquelle fut produit le coffret de Moïse. Il est dit aussi que ce coffret ne pouvait être ouvert que "de l'intérieur", ce qui présente une certaine analogie avec le *Tâbût* d'héritage adamique au sujet duquel l'épisode de Cédar et de Jacob nous avait instruit qu'il ne pouvait être ouvert que "par un prophète", notion qui s'applique évidemment ici au cas de Moïse même. Les gens de la maison du Pharaon voulurent l'ouvrir mais ne réussirent pas, ils tâchèrent ensuite de le briser mais sans plus de succès, ce qui montre encore qu'il ne s'agissait pas d'un objet ordinaire. Asiya s'approcha alors elle-même du coffret à l'intérieur duquel elle perçut une lumière que, par une faveur divine, elle était la seule à voir ; elle ouvrit l'objet sacré sans difficulté et y trouva un petit enfant d'entre les deux yeux duquel sortait cette lumière qu'elle avait perçue tout d'abord, et qu'on peut considérer certes comme la lumière de la science prophétique, mais aussi comme la lumière de la *Shekina* elle-même.



une des formes circonstancielles de ce support divin, correspondant d'ailleurs à un de ses types secondaires, le type nautique dont nous traiterons de façon plus directe dans la suite, mais elle le remet néanmoins au *Tâbût* absolu en tant qu'Arche permanente des trésors traditionnels à sauvegarder pendant les périodes de danger extérieur [34].

Si l'on tient compte de la rigueur terminologique du Coran et des analogies relevées, la preuve est faite de la préexistence dans le Coran même du thème du *Tâbût* en cause dans le cas de l'Arche de l'Alliance, et cela peut rejoindre naturellement la tradition arabe du *Tâbût* adamique. Mais il y a en outre dans le Coran un autre élément d'ordre linguistique qui renforce et prolonge cette preuve. Dans les paroles divines adressées à la mère de Moïse, il est dit : « Glisse-le dans le *Tâbût* (*fî at-Tâbût*) » ; il n'est pas dit dans "un" *tâbût*, le terme est articulé ; cela veut dire qu'il s'agit d'une chose préexistante, précédemment "connue", et cela ne peut constituer une référence qu'au *Tâbût* permanent ou encore à une de ses adaptations typiques plus spécialement en cause alors. À cet égard, nous ferons une autre remarque. L'ordre divin donné à la mère de

---

34. Celle forme de nacelle salvatrice d'un nouveau-né n'est toutefois pas limitée au seul cas de Moïse. Entre autres, on en a révélé surtout, celui du roi Sargon, le fondateur de la dynastie d'Accad qui, enfanté en cachette, fut placé par sa mère dans une corbeille de roseaux fermée également avec de l'asphalte, et confié aux eaux de l'Euphrate. Recueilli par un "libateur d'eau", il est élevé et employé par celui-ci comme Jardinier, jusqu'au jour où la déesse Istar s'éprend d'amour pour lui et l'appelle à la royauté. (*Recueil Édouard Dhorme*, Imp. Nat. 1951, p. 62-63 ; cf. La Bible I, Bibl. de la Pléiade, Gallimard, p. 178-179, note 10.) On remarquera que c'est à la déesse Istar que correspond ainsi la "femme parfaite", Asiya, épouse du Pharaon, qui lui-même correspond alors analogiquement à Baal. Dans la version biblique, c'est la fille du Pharaon qui représente la maison royale, mais le nom qu'on lui donne d'autre part, Thermuthis, est un des noms d'Isis, homologue d'Istar.
On entrevoit ainsi une des voies, car il y en a plusieurs, par lesquelles pourrait être résolue cette apparente divergence de données traditionnelles.

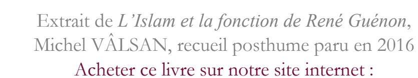


Moïse dans Coran, 20, 39, concerne deux actes : l'introduction dans le Coffre et l'introduction dans le Flot. Le verbe employé pour exprimer cette introduction à deux degrés est le même, répété, et appliqué d'ailleurs au pronom *hu* = "le" ou "lui" : « "introduis-le" (ou "glisse-le") dans le Coffre et introduis-le dans le Flot », ce qui laisse les choses dans une certaine indétermination : le pronom *hu* s'applique en l'occurrence au premier degré à l'enfant, au deuxième il peut s'appliquer soit au coffre, soit à l'enfant, soit aux deux dans une synthèse qu'implique en quelque sorte cet "enveloppement" successif [35]. Or on peut dire que la mise de l'enfant dans "le Coffre" envisagée en elle-même fait référence à l'institution du *tâbût* dans toute sa généralité, mais lorsqu'il s'agit de sa mise à l'eau il y a nécessairement référence à son type nautique. Effectivement cette opération à deux degrés nous semble se rapporter aux deux facteurs d'origine traditionnelle différente intervenant dans cette partie de l'histoire sainte moïsiaque, chose dont nous aurons l'occasion de traiter dans la suite.

Enfin une autre mention coranique nous permettra maintenant de situer dans le temps, ou plutôt dans le déroulement du cycle humain, l'institution du *Tâbût* premier, et de voir que cette institution est rattachée effectivement à Adam. Il s'agit d'un passage de la sourate de la Génisse qui parle de la descente d'Adam sur terre : ﴾ Or Adam reçut (*talaqqâ*) de son Seigneur des Paroles (*Kalimât*) et le Seigneur revint à lui (*tâba 'alayi-hi*) ; en vérité, Il est Celui

35. La variante coranique que nous avons signalée dans une note précédente, et qui ne fait pas mention du *tâbût,* dit simplement : ﴾ Et Nous révélâmes (*awḥay-Nâ*) à la mère de Moïse : Allaite-le ! Puis, quand tu craindras pour lui, jette-le dans le Flot (*alqî-hi fî al-Yamm*), et n'aie pas peur, ni ne t'attriste : Nous le renverrons (*râddû-hu*),) vers toi et nous en ferons (un) des Envoyés. ﴿ (Coran, 28, 7). C'est l'"enfant" qui est jeté ici dans l'eau, sans autre précision, mais le verbe employé n'est plus cette fois-ci *iqdhifî* = "introduits (-le)" ou "glisse (-le)" répété dans l'autre texte pour l'enfant et pour le coffre, mais *alqî* = "jette (-le)" qui tient la place de l'"introduction" à deux degrés de l'autre et qui exprime donc une action de caractère global.





qui aime revenir et pardonner (*at-Tawwâb*), le Très-Miséricordieux (*ar-Raḥîm*) ❳[36]. Nous avons là le premier moment où, dans l'histoire sacrée, intervient la notion de *tawbah* ("repentir", "réconciliation") à laquelle est rattachée la signification arabe du *tâbût*, et qui, comme le comprennent les commentateurs, concerne aussi bien le serviteur que le Seigneur. À l'occasion est énoncé le Nom divin *at-Tawwâb* (auquel celui d'*ar-Raḥîm* sert de qualificatif), ce qui est l'indice d'une théophanie adéquate, logiquement la première sous le rapport de ce nom. On peut remarquer aussi que dans le fait de cette réconciliation il y a un aspect d'"alliance", au sens biblique de ce mot, qui est nouveau par rapport au statut paradisiaque perdu par Adam, et qui évoque d'ailleurs un des qualificatifs de l'Arche chez les Israélites. *

---

36. Coran, 2, 36-37.
* [Ce chapitre demeure inachevé.]